
Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 23 juin 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

**Projet de décret portant adhésion à l'accord intercantonal
harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions
(AIHC)**

La commission parlementaire "Harmonisation terminologie constructions",

composée de M^{mes} et MM Jean-Louis Gyger, président, Christiane Bertschi, vice-présidente, Jean-Daniel Burnat (rapporteur), André Obrist, et Lidia Renzo, Martine Docourt, Charles Häsler, Fabien Fivaz et Laurent Debrot (en remplacement de M. Gilbert Hirschy, excusé),

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet décret.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Remarque de la commission

La commission souhaite que le calcul des distances entre les bâtiments ou à la limite prenne en compte la hauteur des bâtiments.

Neuchâtel, le 7 septembre 2010

Au nom de la commission "Harmonisation
terminologie Constructions":

Le président,
J.-L. GYGER

Le rapporteur,
J.-D. BURNAT